

apl

INFORMATIONS
REGIONALES

n°8 / 29 NOV 77

2F

DOCKERS

le rendement tue



SOMMAIRE

OUVRIERS

- Sur le port, le rendement tue..... P. 3-4
Laving-Glaces : 2ème semaine de grève..... P. 5-8
soutien des cheminots CFDT... P. 9
Clark-Service..... P. 10

NUCLEAIRE

- Nouvelles brèves du Pellerin..... P. 11-13

QUARTIERS

- POS Nantes-Nord..... P. 13-14
Lycée fantôme à Orvault..... P. 14-15

JUSTICE

- Bodin : perpétuité..... P. 16-17
Klaus Croissant..... P. 17

ARMEE

- Deux montages audio-visuels..... P. 18-19

PAYSANS

- Trafic de beurre au tribunal..... P. 19

RADIO

- Comité de soutien à Radio Libre 44..... P. 20

INTERVIEW

- J. M. Ayrault, maire de Saint Herblain..... P. 22-24

CALENDRIER

mardi 29 novembre

- 18 H 30, meeting contre l'extradition de KLAUS GROISSANT à la bourse du travail (voir page 17).
- 20 H 30, L'oeuvre des grands cinéastes français : ROBERT BRESSON : "Pickpochet" - 22 H 30 : "Lancelot du lac" à la Salle Vasse (entrée 5 F. par séance carte cinémathèque obligatoire 20 F.)
- 20 H 30, commission FEMMES pour la préparation du week-end de réflexion en décembre, à la Fraternité Protestante 3 rue Amiral Duchaffault.
- 21 H, "Classe Terminale" de René DE OBALDIA par le THEATRE EQUIPE 5 rue du Ballet.

mercredi 30 novembre

- 20 H 30, soutien aux grévistes de LAVING-GLACES - "La justice" par la troupe de J. Rigollet (voir page 9)
- Librairie 71, 29 rue Jean Jaurès Nantes, présentation par l'auteur du livre "NATION INDIENNE, NATION SOUVERAINE".

vendredi 2 décembre

- "La surface de réparation" THEATRE municipal de Rezé (voir page 4)

vendredi 2 décembre

- 18 H, groupe VIOL (renseignement Renée Livet, 14 place Viarme à Nantes).

samedi 3 décembre

- 17 H et 20 H 30 : CINE-CLUB AMENAGEMENT, montage sur la rente foncière au 26 bis BD R. Schumann (voir page 26).
- Saint Nazaire : "La surface de réparation".

lundi 5 décembre

- 20 H 30, réunion du comité de soutien à RADIO LIBRE 44 (voir page 20).

jeudi 8 décembre

- 20 H 30, les chrétiens et la politique salle des fêtes de Blain (voir page 4).

vendredi 9 décembre

- Procès des renvoyeurs de livret militaire.

FEST-NOZ

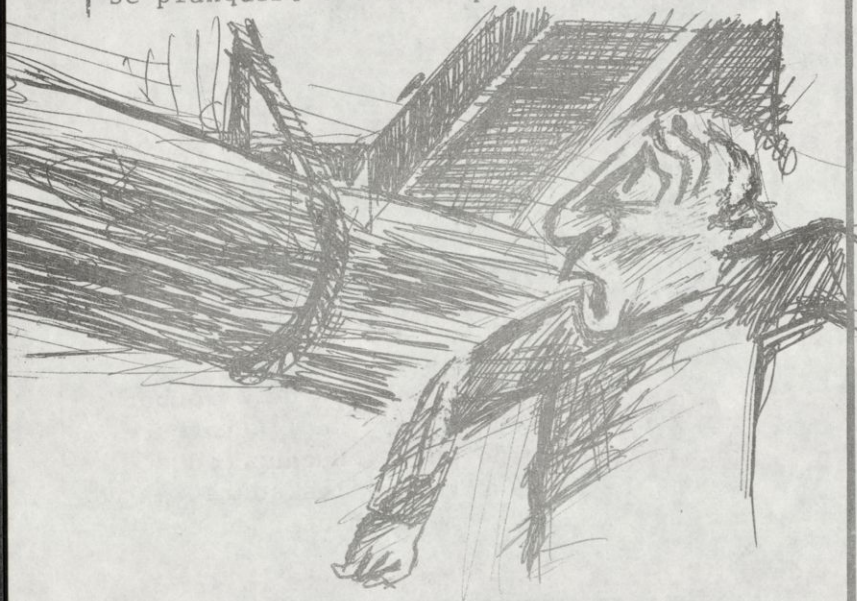
- ECOLOGIE 44 organise un Fest-Noz à St Jean de Boiseau 20h30 Salle Place de l'Eglise le Vendredi 2 Decembre 8 FR avec Betelian, Cottais et MICHÉNAUD, des sonneurs de Veuzé

NANTES / SUR LE PORT, LE RENDEMENT A TUÉ.

Pierre AGRESTA, 25 ans, docker au Port de NANTES, est mort le 21 novembre, écrasé par une bille de bois. Ces énormes troncs d'arbres africains, que les bateaux déchargent régulièrement dans l'estuaire, ont tué ou mutilé depuis 15 ans :

- le docker Le Menez, écrasé en chargeant un wagon. Mort.
- le marocain Mohi, tête écrasée. Mort.
- deux pointeurs. On ne se souvient pas de leur nom. Ces hommes marquent les billes de bois entassées sur le port. Et parfois, elles roulent : deux morts. - -
- Jean-Claude Querec : bras cassé en 1977 : infirme à vie.
- Cotansseau : la cheville et la bras cassé.

Comment est mort Pierre Agresta ? Il décharge le SINOE, sous la pluie, et le vent mauvais (en principe, quand il pleut, on ne décharge pas). Des billes de bois sont sur le pont, un treuil les prend, et les descend à fond de cale. Là, la grue du quai peut les saisir, et les emmène à terre. Quand l'énorme rondin de bois massif monte en se balançant au bout du câble, il faut faire vite, et se planquer. C'est ce que fait Pierrot.



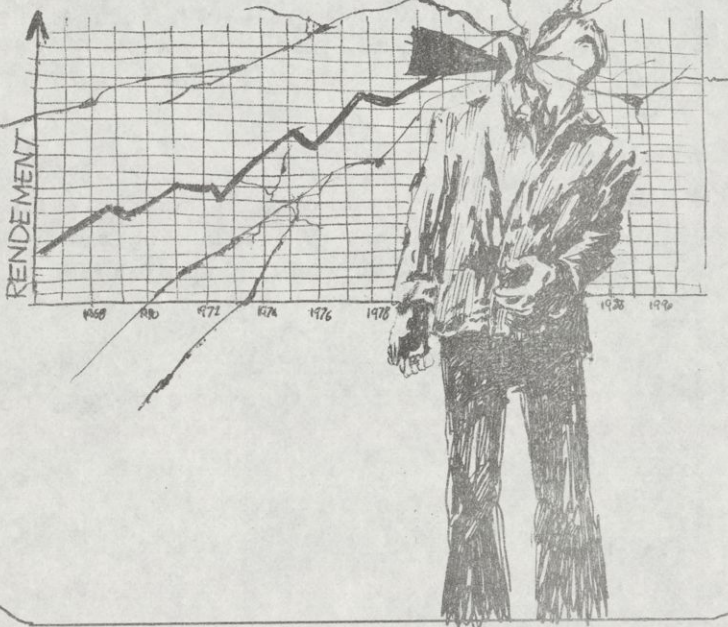
Il se glisse sous une bille en porte à faux sur deux arbres. Un coup de vent, un coup de roulis peut-être, car le bateau bougeait dans le clapot : la bille se déplace un peu : juste assez pour tuer net le docker ; assommé, il meurt à l'hôpital.

C'est l'entreprise LOIRE-STEVE-DORE qui était ce jour là responsable du déchargement. Nous avons discuté, sur le bateau d'engrais en vrac, puant et poussiéreux, où il travaillait ces jours-ci, avec Marc "faiseur de signes" sur le quai (c'est une spécialisation - docker, après un stage : le faiseur de signes, ou chef de palan, guide le manoeuvre par des gestes du bras, pour le grutier en haut, pour les copains qui, en engin ou à la pelle, attaquent les troncs à fond de cale en bas.)

Pour Marc, il y a les grues : "deux grues de 15 tonnes laissées à ne rien faire, par souci d'économie. Du coup, pour le déchargement des billes, ils ont utilisé une petite 6 tonnes. Elle ne pouvait pas prendre en biais, directement sur le pont, d'où la double manoeuvre : au treuil, vers le fond de la cale, puis vers le quai". Autre point : la cale était ouverte, malgré la pluie, si elle avait été fermée jusqu'aux trois quart, comme ça se fait, Pierrot aurait pu se jeter d'un bond sur les panneaux de fermeture, et se sauver peut-être. Mais, les panneaux de cale coûtent cher, et l'armateur craint les chocs des lourdes masses de bois. On laisse ouvert, tant pis pour le docker. "Il y a les hommes aussi" dit Marc, "tu peux l'écrire, je n'ai pas peur de le dire, ils savent ce que je pense". L'équipe d'AGRESTA, c'est une cellule du P.C., de vrais STAKHANOVISTES, ils battent tous les records dans les déchargements, je me demande pourquoi..... C'est cela le problème : il faudrait interdire le travail aux pièces, au rendement, pour que ce boulot soit moins dangereux. Rends-toi compte : une journée aux billes c'est casse-gueule, encore plus quand il pleut, et qu'elles glissent comme des savonnettes, mais ça fait de l'argent : 400,00Frs par jour peut-être. Les gars sont inconscients. Les

syndicats essayent de les freiner, ils n'y arrivent pas".

Un docker sur le port de NANTES, ça gagne aujourd'hui entre 2 500 et 6 000 Frs par mois, selon le trafic. C'est assez bien payé. Assez pour en mourir ? "Les gars, ils voient le fric, ils mordent dedans" dit Marc encore, "des kamikazes". Ce qui n'enlève rien aux responsabilités des maîtres du travail.



Il faut savoir que l'enfant d'AGRESTA, âgé d'un mois, aura une pension payée par la sécurité sociale, pour l'aider jusqu'à sa majorité. Dans ce cas, ça peut aller jusqu'à 50 millions anciens. Mais la mère n'aura rien : ils n'étaient pas mariés.

Marc retourne à ses engrais. Un dernier mot : "Les capitaines de ces bateaux, ils voient comment on charge, dans les ports africains. Ces billes de bois descendent par le fleuve, en dérivant, contrôlées par des pousseurs. A l'embouchure, les noirs plongent. Ils traînent sous la surface les élingues d'acier, qui sont très lourdes, ils repaissent entre deux billes pour repasser l'élingue. Il en meurt très souvent, écrasés et noyés. On donne quelques billets aux veuves, et on recrute les cousins...".

Ces bois qui viennent d'Afrique, ou bien encore des Philippines, sont débités à Cheviré : ce sont vos portes et vos fenêtres.

Enquete A.P.L.

LES CHRETIENS ET LA POLITIQUE

Salle des Fêtes de BLAIN, jeudi 8 décembre à 20h.30 : débat "Les Chrétiens et la Politique" avec Claude Gault, directeur de la rédaction de Témoignage Chrétien.

Débat, après un exposé d'une heure sur les questions suivantes : l'église est-elle à droite ? Des chrétiens s'engagent à gauche. Pourquoi ? Qui sont-ils ?

THEATRE A REZE

LA SURFACE DE REPARATION
Théâtre municipal de Rezé
vendredi 2 décembre

Le texte de "La Surface de Réparation" est si naturel, il emporte si spontanément des choses et des fictions courantes, qu'il est pour les 2 acteurs un tremplin de jeu. C'est un théâtre de la liberté, et le plaisir de jouer est partagé par le public." (Le Monde)

C'est le dialogue de 2 loubards, qui font du stop au bord de l'autoroute. Aucune voiture ne passe. Durant tout ce temps, la chaleur torride les soumet à rude épreuve et leur comportement s'en ressent.

LAVING-GLACE, NETTOYAGE des TRAINS

2^e SEMAINE de GREVE

« nous ne reculerons en aucune façon »

APL : Où en est la lutte au 11^{ème} jour de grève ?

On en est au 11^{ème} jour. Pour ce qui est de la ligne tracée pour les jours à venir, c'est simple : tant que la direction n'est pas prête de négocier et de céder, le personnel, lui, n'est pas près de céder.

Le personnel est décidé à s'organiser, à continuer la lutte.

On est décidé à aller voir les camarades des autres boîtes du nettoyage pour leur expliquer que la lutte que nous menons concerne toutes les boîtes de nettoyage.

APL : La semaine dernière, tu disais que la lutte pouvait terminer vite, parce que Laving-Glaces avait peur de perdre son contrat avec la SNCF ?

Pour ce qui est de la SNCF, les camarades cheminots ont demandé une entrevue avec leur direction pour savoir ce qu'elle envisageait de faire.

Elle leur a dit qu'elle ne ferait pas faire le nettoyage des wagons par les cheminots. La CFDT a demandé qu'elle le confirme par écrit.

Ce que tu dis est vrai : on avait pensé que la grève irait vite à cause de la menace de résiliation du contrat.

Mais ce qu'on constate, c'est la complicité entre les deux directions SNCF et Laving-Glaces.

Notamment en permettant à la direction de Laving-Glaces d'entreposer du matériel dans des salles d'attente de la SNCF (le local de Laving-Glaces est occupé par les grévistes), pour permettre aux gens qui viennent d'être embauchés par l'ANPE de travailler.

APL Tu peux expliquer l'histoire des gens embauchés par l'ANPE ?

Au début de la grève, la direction avait fait mettre une annonce d'embauche à l'ANPE. Mais on a réussi avec l'Union Locale CFDT, à les faire

enlever une première fois.

Deux jours après, on a appris qu'elles étaient remises. On a réagi et exigé du Directeur de l'ANPE Carnot qu'il enlève l'annonce vue les lois qui interdisent à l'ANPE de passer des annonces pour des boîtes en grève.

On a réussi, mais il a fallu faire une pression assez forte.

APL Personne n'a été embauché alors ?

Si, au cours des deux annonces il y en a eu une dizaine.

APL : Comment cela s'est passé sur le chantier ?

Quand ils sont arrivés, ils ne sont pas tellement bien vus évidemment ! Mais nous, on n'en veut pas à ces personnes là qui viennent travailler et qui sont au chômage depuis un an.

Surtout, que c'est une de nos revendications, de demander une embauche sur le chantier. Evidemment ce n'est pas l'embauche comme ça que nous demandions !

Là, c'est une atteinte aux libertés de la grève ! Alors, quand eux, ils parlent d'une atteinte à la liberté du travail...

APL : Vous avez sorti un tract, en direction des personnes embauchées par l'ANPE ?

Oui, les gens ont réagi différemment d'ailleurs : certains ont dit : "c'est pas notre problème, on est au chômage depuis un an, et on a plus un sou".

D'autres ont eu une autre réaction et des filles ont pris leur compte.

D'autres encore quand ils ont vu qu'il y avait grève, au lieu de se présenter à la direction, elles se sont présentées à nous et sont reparties chercher du travail ailleurs en disant : "On ne veut pas casser une grève !".

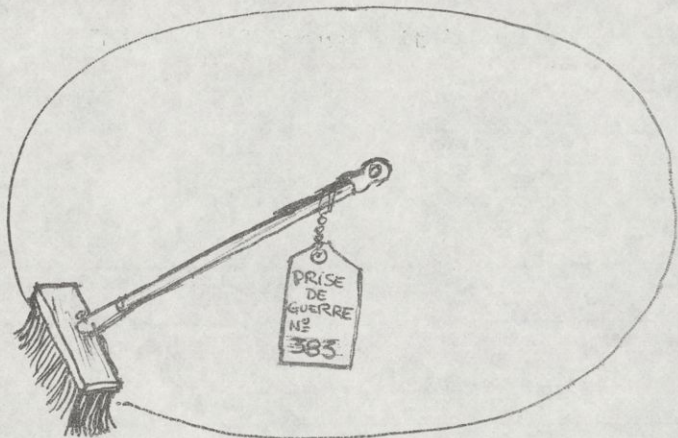
APL : Ca en fait combien qui travaillent finalement ?

Disons, 5 anciennes et 10 nouvelles. On leur a dit : "On ne vous empêche pas de travailler. Vous signez le registre de présence, comme cela vous serez

payées. Nous ce qu'on bloque, c'est le matériel".

D'ailleurs, il y en a qui ont très bien compris : elles prennent un balai et quand elles nous voient arriver, elles laissent tomber leur balai par terre...

Ce qu'ils veulent, c'est être payés, il faut les comprendre.



APL : Ca vous fait beaucoup de balais alors ?

Oui, on en a maintenant un vrai stock. On peut dire que si la société faisait faillite, on pourrait quand même se payer un peu.

APL : Il y a du nettoyage qui se fait finalement ?

Non, ce n'est qu'un tout petit nettoyage sommaire de sécurité. Mais ce que l'on craint, c'est que la SNCF fasse nettoyer les rames à Montrouge, Lyon ou même au Croisic. Parce qu'il faut reconnaître que les rames ne sont pas très sales. Si elles n'étaient pas lavées depuis 10 jours, elles seraient vraiment crasseuses.

APL : Après 11 jours de grève, la mobilisation est grande ?

Oui, mais en plus on va faire des assemblées générales. Pourquoi ? Jusqu'à maintenant on en a fait qu'une. On se voit tout le temps, mais l'assemblée générale, c'est pour demander à tout le personnel quelles sont ses opinions, de donner leur avis sur la marche à suivre, sur les tâches à prendre en main.

Ce n'est pas aux délégués de tout gérer, mais à tous les grévistes. C'est aussi pour donner des tâches à tout le personnel, organiser les roulements du piquet de grève, les diffusions de tracts. Pour envoyer le personnel faire des collectes un peu

partout, sur les autres boîtes de nettoyage, sur les marchés...

APL : Justement, où en est la popularisation ?

On a distribué des tracts à la SNCF, au tri postal qui est juste à côté de chez nous.

On va voir les autres boîtes de nettoyage. En plus, on va distribuer des tracts sur le quartier. Y a plein de gens du quartier qui d'habitude nous voient travailler et qui sont vraiment écoeurés. Quand en plus on leur parle de nos salaires, alors là... Il y en a même dans le coin qui ont travaillé sur le chantier. Ils connaissent bien nos problèmes.

APL : Vous avez organisé le soutien financier ?

Oui, on a démarré des collectes. Ce qu'on fait surtout, c'est des distributions gratuites de légumes et de poulet.

C'est des camarades cheminots CFDT qui ont fait la démarche vers des maraichers qui sympathisent avec notre lutte. On achète les produits avec les collectes et on distribue gratuitement.



APL : Sur la chantier vous êtes une majorité de femmes. Cela pose des difficultés pour la grève ?

Les femmes sont très motivées et nous ont apporté un soutien plus que complet dans la grève. Il y a presque fallu les freiner dans leur élan.

Tu sais, les femmes quand elles se mettent en guerre, c'est pire que les hommes ! Pour les problèmes des enfants, c'est vrai qu'il y en a qui ne peuvent pas venir aux piquets. Mais plusieurs familles donnent des coups de main en gardant les gosses.

APL La direction ne veut pas céder. Qu'est-ce que c'est comme direction ?

Elle ne veut pas céder, c'est sûr. Elle a même été jusqu'à distribuer des tracts (voir ci-dessous) aux voyageurs sur les quais contre la grève. Nous on en a distribué aux voyageurs, pour expliquer notre lutte.

La SNCF nous le reproche, mais elle laisse Laving-Glace distribuer les siens. Même le chef de l'agence distribuait les tracts.

APL Quelle réaction ont eu les voyageurs ?

Il y en a qui ont déchiré les tracts de la direction. Il y a des cheminots qui ont pris le tract et ont calloté le directeur avec.

Il est parti en courant, il avait peur. Comme on lui a dit : "Ici, c'est un chantier d'ouvriers, pas un chantier patronal".

Le patron c'est un jeune de trente ans. Un farceur. C'est une boîte familiale. Tout le monde est directeur s'il appartient à la famille.

APL Comme vous voyez la suite de la grève ?

Cette grève, faut te dire une chose, c'est des gens qui sont au SMIG. Ils toucheraient 800 000 francs par mois, ils pourraient voir venir.

Là, ce n'est pas le cas, ils n'ont pas un sou d'avance, et en plus de sou d'avance, ils ont des dettes.

Pour tous de toute façons, c'est la merde, alors il vaut mieux la grève, car ce ne pourra être pire.

Mais cela ne pourra pas durer indéfiniment pour Laving-Glace parce qu'ils perdent entre 3 et 5 millions par jour et ils ont le risque que la SNCF résilie le contrat.

En plus, si des plaintes de voyageurs arrivent à la SNCF, cela ne lui fait pas plaisir du tout. C'est son image de marque qui est en jeu. Si il n'y a pas d'eau dans les toilettes... Surtout les trains "de prestige" comme les Corail. Pour porter plainte, il suffit de demander à la gare le cahier des réclamations.

Et ça, ça forcera la SNCF à obliger Laving-Glacs à négocier!



"De toutes façons, tant que la personne licenciée ne sera pas reprise, nous ne reculerons en aucune façon" !

ENQUETE apl

Les grévistes de LAVING GLACES ont entrepris une grève qui risque d'être longue.

Ils ont besoin d'argent.

Envoyez vos chèques

union locale CFDT
CCP 2889 44 D
bien préciser "SOLIDARITÉ LAVING-GLACES"

SOUTIEN FINANCIER
à la grève

LA C.G.T. : le licenciement est normal il y a 3 avertissements

A Laving-Glaces, avant il n'y avait que la CGT. Elle n'était implantée que dans la maîtrise.

Elle n'a jamais lancé un seul mouvement de lutte et d'ailleurs rien n'était obtenu : ni gants, ni blouses...

Les réunions C. G. T. - patrons se déroulaient souvent autour d'un bon repas.

Aujourd'hui, la CFDT a tous les sièges de délégués, la CGT a comme seuls adhérents la maîtrise.

Au début du conflit, le permanent CGT Ports et Docks (c'est la structure CGT qui s'occupe du nettoyage des wagons assimilés à de la manutention), venant voir les travailleurs, trouvait le licenciement abusif. Après avoir vu le patron de Laving-Glaces, il tournait sa veste : "le licenciement est normal, il y a eu trois avertissements !..."

APL Mardi dernier, il y a eu des incidents avec la CGT ?

Oui, mardi matin, il y a des gars de la CGT, conduits par Labbé, permanent du syndicat Ports et Docks, qui sont venus nous dire qu'on empêchait les filles de travailler, que la CGT ne faisait pas grève et donc qu'elle pouvait travailler, que notre grève c'était pour rien...

On lui a répondu que ce n'était pas vrai. Qu'on n'empêchait pas les filles de travailler. Simplement, on confisquait le matériel.

Si elles voulaient travailler avec leurs mains, ou leurs pieds, elles pouvaient... Pour la grève, dès le premier avertissement, on avait été voir l'Inspecteur du travail qui nous avait dit : "Il faut être philosophe, la direction va arrêter d'envoyer ses avertissements."

C'est pour ça que l'on avait débrayé. Aujourd'hui, le gars est licencié, et c'est normal de faire grève.

On a demandé à Labbé ce qu'il pensait du licenciement :

- "C'est normal, il y a eu trois avertissements"

- "Alors, tu parles comme les patrons ?"

Finalement, ils ont vu qu'on était tous d'accord entre nous et ils sont partis

tract patronal LAVING-GLACES

Le 19 novembre.

(...)

Aussi, nous ne rapprochons pas le syndicat CFDT des faits suivants que nous dénonçons et qui sont devenus courants depuis le départ du conflit :

- entraves répétées à la liberté du travail ;
- séquestrations de salariés(ées) désirant travailler ;
- menaces et injures ;
- occupations de locaux ;
- rétention illégale de matériels et fournitures.

Ces actions ne peuvent avoir été ordonnées par un syndicat conscient de ses droits et devoirs. Mais elles sont le fait de meneurs incontrôlés et incontrôlables qui déclarent vouloir la "DESTRUCTION DE L'ENTREPRISE L. G."

Comme toutes autres sociétés sous-traitantes, quoiqu'il en coûte. Ces gens aiment le désordre pour le désordre. Les intérêts des salariés ne les préoccupent pas. Ils le démontrent clairement !!

Nous demandons aux salariés (ées) conscients et sérieux de conserver leur sang froid, leur dignité et de ne pas céder aux provocations de ces quelques exaltés qui par tous les moyens veulent entretenir LA PERTURBATION ET LA DESOLATION. (...)

LES MAUVAISES
TÊTES,
DU BALAI !



LAVING
GLACES

Soutien total des CHEMINOTS-CFDT

Cette semaine, le syndicat CFDT des cheminots a pris plusieurs initiatives pour accentuer le soutien aux grévistes :

- collecte organisée dans chaque chantier ;
- collecte à la cantine SNCF mercredi midi ;
- meeting de soutien sur place mardi soir ;
- rencontre avec la direction SNCF mardi soir et mercredi après-midi.

Celle-ci assure qu'aucun cheminot ne sera commandé pour faire le travail des grévistes ;

- affirme que si les usagers portent plainte, les rames trop sales resteront au terminus. L'immobilisation sera payée par LAVING-GLACES.

- démarche auprès de l'inspection du travail mercredi ;

- information régulière auprès du personnel SNCF.

● démarche auprès de la CGT cheminot.

Le 1er décembre, la CFDT demande à Laving-Glaces d'intervenir dans le meeting intersyndical.

et la CGT ?

Le syndicat CGT des cheminots n'a toujours pas pris position sur le conflit. Pour l'instant, elle ne le soutient pas, ce qui évidemment pose beaucoup de questions aux cheminots et gêne la mobilisation.

Pourquoi ne soutient-elle pas ?

- d'abord, ça ne plait pas beaucoup à la CGT que la section CFDT ait raflé tous les sièges aux élections de septembre ;

- ensuite, c'est difficile pour eux de dénoncer le syndicat CGT des ~~docteurs~~.

Ce qui est sûr, c'est qu'il y a pas mal de contradictions chez eux. Plusieurs gars ont participé à la collecte et sont venus au meeting.

DE FAUSSES INFORMATIONS SONT VÉHICULÉES PARMI LES CHEMINOTS SELON QUOI :

<< Les grévistes seraient des fauteurs de troubles ; >>

<< les grévistes auraient séquestré les jaunes ! >>

<< on aurait obligé les grévistes à signer un papier comme quoi ils empêchent les jaunes de travailler. >>

Tout ceci fait que l'information est indispensable. C'est ce que nous nous efforçons de développer.

Y'a pas de
petits profits !!!

Pour donner une idée du bénéfice net réalité dans ce genre de boîte, un exemple : la S. A. S. (Sécurité Atlantique Services) à NANTES :

- 38 salariés : la plupart étant des femmes de ménage qui travaillent 4 à 5 heures dans la journée, mais en deux fois (de très bonne heure le matin et après 20 H le soir!).

Pas de convention collective, pas de syndicat, pas un seul jour de grève depuis l'ouverture de cette boîte. L'entreprise idéale pour un patron !

Deux actionnaires gérants (spécialistes du cumul, des fauteuils dans les conseils d'administration) : l'un est aussi expert auprès des tribunaux.

● RECETTES POUR JUILLET 1977 : 160 000 F. (nouveaux)

La société paie :

- o salaires ;
- o amortissement matériel ;
- o fournisseurs etc..... : 80 000 F.

BENEFICES NETS pour un mois : 80 000 francs.

Théâtre - Soutien

La troupe JEAN RIGOLLET jouera, le mercredi 30 novembre à 20 H 30, à la salle syndicale, quai de Lourmel, la pièce : "LA JUSTICE".

L'entrée est derrière la gare, près du stade.

- NANTES -

Interview d' un gars de

CLARK-SERVICE NETTOYAGE

"Il y a une trentaine de boîtes sur Nantes. C'est le problème de la sous-traitance qui va en se développant.

Aux PTT, il y a une boîte de nettoyage et le service des PTT, avec d'énormes différences de salaires, se charge du travail.

APL C'est la tendance à faire faire le travail par des boîtes privées ?

De plus en plus, c'est le cas de l'EDF, de la SNCF, des PTT, des Ponts et Chaussées. Ils avaient leur propre service avant.

Maintenant c'est très proche du boulot intérimaire. Les gens ne sont pas organisés. C'est très difficile : on ne se connaît pas de chantier à chantier. Les femmes qui bossent à la MAN ne connaissent pas celles qui bossent aux PTT. Beaucoup de femmes sont à temps partiel et c'est beaucoup plus difficile de se défendre en cas de licenciements.

APL Le chantier de la gare est donc exceptionnel ? 80 personnes y travaillent...

Oui, d'ordinaire, un gros chantier, c'est un chantier où il y a 10 à 15 personnes qui travaillent.

En plus la convention collective du nettoyage n'est que régionale et donc elle ne s'applique pas obligatoirement.

APL Dans ta boîte, vous discutez de la grève de Laving-Glaces ?

J'en ai parlé. Mais l'échange ne va pas très loin. Si, les gars disent : "On est pris pour des chiens, on nous fait bosser à n'importe quelle heure" mais devant ça, les gens sont résignés.

Sans doute, cette grève, aide à prendre conscience, mais ça va très très lentement. Et puis, tu sais, tant que les gens ne s'organisent pas, les patrons sont plus forts.

APL L'exemple de Laving-Glaces où la syndicalisation est forte, ne peut-il permettre que d'autres sections se montent dans le nettoyage ?

que Si, certainement. Les gens voient les problèmes sont partout pareils. Pas de gants, pas de matériel... mais c'est lent.

APL Il existe un syndicat du nettoyage qui regroupe toutes les boîtes ?

Oui, à la CFDT, il y a le syndicat du nettoyage. Mais le principal, tu sais, c'est que les gars de la base voient la nécessité de s'organiser.

Dernièrement, on a eu une rencontre des délégués des boîtes où il y a des entreprises de nettoyages.

On a fait un tract (200 à 300) et on l'a donné aux délégués des PTT, de l'EDF pour qu'ils assurent la diffusion. C'est le premier pas pour contacter les gens, là où il n'y a pas de section syndicale.

Ce n'est pas facile, parce que d'après la loi, on ne peut pas aller sur un chantier en tant que délégué si il n'y a pas de syndicat.

Mais le principal, encore une fois, c'est que les gars voient la nécessité de s'organiser, même si c'est sûr qu'il faut un minimum de structure.

Sur mon chantier, on va faire lundi une réunion, pour les gars des différents chantiers, parce que les problèmes à la MAN, aux PTT sont les mêmes.

Quand Laving-Glaces aura gagné, c'est important de diffuser un tract sur tous les chantiers, pour montrer que la lutte paye.

APL Pendant la lutte à Laving-Glaces, ce n'est pas possible de faire une réunion des différents chantiers devant Laving-Glaces pour discuter des problèmes de l'ensemble des boîtes de nettoyage ?

Oui, mais c'est pas facile. A cause des différentes heures d'embauche, de débauche. Aucun chantier n'embauche à la même heure. Et pour aller sur les chantiers ce n'est pas facile : on ne peut pas discuter avec les gens sur le parking des boîtes qui nettoient, parce que le parking est considéré comme un lieu de travail !

APL D'après ce que tu dis, la répression anti-syndicale est très dure ?

Imagine, à Clark-Service on a monté un syndicat. Le délégué syndical a été annoncé le lundi, le mardi d'après j'étais licencié et le délégué a subi tellement de pression qu'il a pris son compte !

ELECTIONS - COUPS ET BLESSURES PROCES

LE 22 NOVEMBRE

Revenons en mars 1977. Ce sont les élections au Pellerin. Il y a trois listes en présence. Une liste de gestion communale du maire sortant, une liste union de la gauche, une liste écologique. C'est la campagne électorale, et les discussions vont bon train, les injures aussi; ici entre les communistes et les écologistes; les communistes attaquent les écologistes dans un tract distribué à toute la population " Ce sont les alliés de la bourgeoisie, ils sont d'un racisme moral dégradant, véritables pollutions des esprits".

Bref, un soir, des écologistes distribuent des tracts dans le Pellerin et dans le même temps, ROCHER, le marchand de cycles, PC, découvre des inscriptions sur sa vitrine: NON AU NUCLÉAIRE et au PC, écrit à la craie, ainsi que des inscriptions au feutre sur des affiches union de la gauche de la campagne électorale. Ni une, ni deux, les écologistes sont là, ils sont soupçonnés, responsables! ROCHER, et un ou deux membres de la cellule PC du Pellerin prennent une voiture, et rencontrent 2 écologistes qui distribuent des tracts.

DAVAUD et ORREINDY, ils ont un aspect et une profession respectable, ils ne recevront que des injures. Par contre, Marie-Pierre BERTHEZIN et Guy CHARIOT sont jeunes, lui les cheveux longs barbu, il est QS. chez FRIEDRICH, fils d'un petit paysan du Pellerin, il est sans doute moins respectable. Alors, ROCHER tabasse CHARIOT, qui va se retrouver avec le nez fêlé, 10 jours d'arrêt de travail.

CHARIOT porte plainte contre ROCHER pour coups et blessures.

ROCHER quant à lui porte plainte contre CHARIOT qu'il soupçonne d'avoir fait des graphitis

Il semble que certains membres de l'union de la gauche, par personnes interposées, n'aient pas manqué de dissuader CHARIOT de porter plainte (il pourrait avoir d'avantage d'ennuis).

16 Novembre, Tribunal de police
C'est la plainte de ROCHER
Le tribunal prononce la relaxe

22 Novembre, Tribunal correctionnel
C'est la plainte de CHARIOT pour coups et blessures
Sont présents au tribunal:

ROCHER, PC, candidat U.G municipal
EDOM, PC idem
DESFORGES idem

et

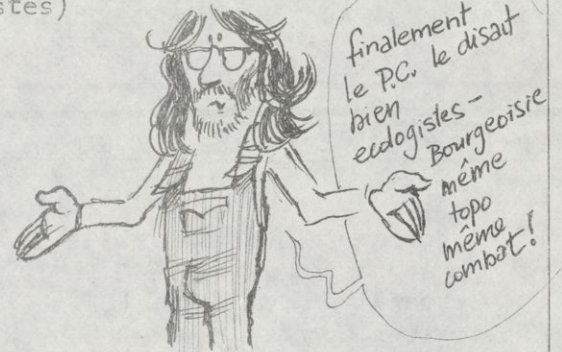
CHARIOT, membre du Comité de Défense de l'environnement du Pellerin
BERTHELIN idem
DAVAUT idem
le juge BOUTEILLER, le procureur PAVI

Les faits sont exposés

Le procureur PAVI -

Pour des gens qui appartiennent à un parti politique qui prône la démocratie et la liberté d'expression, ce qui s'est passé au Pellerin en période électorale est très grave....

(gros sourire du procureur aux écologistes)



L'avocat de ROCHER

Il reprend les termes du procureur: Oui, c'est très grave ce qui s'est passé au Pellerin, surtout en période électorale: lapider des affiches et écrire sur les vitrines d'un honnête commerçant.

On a bien vu ce que ça a donné en juillet (montrant du doigt les écologistes).

Comment osent-ils porter plainte, alors qu'ils passent leur temps à se battre contre les gendarmes?

Paul EDOM

Adhérent du PC, chef idéologique de la cellule du Pellerin, battu aux dernières municipales, il soupçonne CHARIOT bien que ne l'ayant pas vu



Suite

Savez-vous, Monsieur le juge ce que faisait Guy CHARIOT au marché le samedi matin? Il exhibait son nez! C'était une provocation!

VERDICT: ROCHER est condamné: 1 mois avec sursis . 500 F d'amende . 1000 F de dédommagement à CHARIOT.

Un Pelleriniais, lecteur d'APL

LA RECHERCHE ET LE COMITÉ

Vendredi 18 Novembre

Comme tous les vendredis soirs, c'est la réunion du comité antinucléaire du Pellerin.

A cette réunion, une "chercheuse" veut se faire accueillir en observatrice, pendant un temps indéterminé, prétextant des références très sérieuses, et un travail non moins sérieux de recherche. Elle est commanditée par Le "Comité Français de Radio Protection", elle a même travaillé au Collège de France pour le laboratoire d'anthropologie, et vient faire une étude à CHEIX et au Pellerin:

« Etude du comportement des populations avant pendant et après l'implantation des centrales nucléaires!!!! »

Etude menée en toute indépendance et objectivité, qui doit être rendue publique et pu-

bliée, où? Quand? comment? par qui? Aucune précision. 4 autres collègues à elle travaillent sur le même thème à CRUAS, CREYS MALVILLE, BUGEY, BRAUD St LOUIS, dit-elle. Après une belle présentation, une vive discussion s'engage sur la recherche Bienveillante et Neutre. Le Comité a fini par savoir que au delà du Comité Français de Radio Protection le commanditaire et le bailleur de fonds de la dite recherche n'était autre que la grande entreprise nationalisée EDF !!!!

Comme a dit l'un des membres du comité après le vote "Ici, nous ne sommes pas des sauvages, nous sommes seulement en guérilla permanente, et donc, je vous raccompagne". Toujours est-il que cette femme est brave... et qu'elle réside dans la région depuis juillet, et qu'elle a certainement plus d'un tour dans son sac. L'EDF aussi sans doute.

PARLONS-EN DE L'EDF

QUE SE PASSE-T-IL A LA MARTINIÈRE?

L'entreprise LEPINE a installé du grillage et des soubassements à côté de la machinerie sur le canal de la MARTINIÈRE.

Explication donnée: Etude de la salinité de l'eau de la LOIRE, pour envoyer d'autre eau en cas de surplus de sel. Tout ça pour la Zone industrielle de DONGES

Par rapport au plan de la centrale: l'emplacement pourrait correspondre à l'endroit de la prise d'eau de la centrale.

MERCREDI 23 Novembre

2 voitures EDF sillonnent la MARTINIÈRE

Il est vrai que cet endroit est devenu un de leurs endroits favoris pour se promener et vaquer à leurs occupations

DANS LA PRESSE — DANS LA

Le Sénateur de Loire-Atlantique, Mr CHAUTY vient de se faire remarquer au Sénat, par une belle question orale au ministre de l'Industrie:

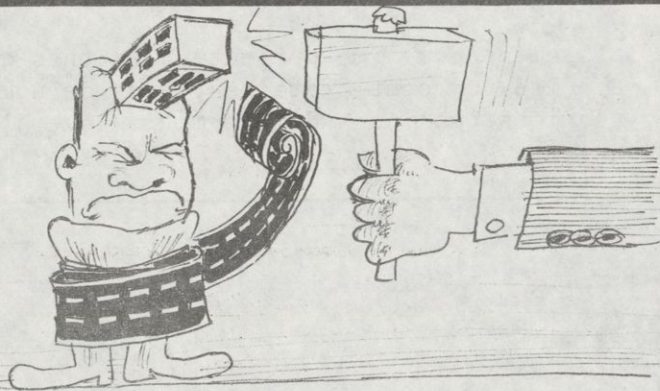
"... La contestation de la politique énergétique, et plus précisément nucléaire civile du gouvernement, de la part de certaines catégories de la population, et dont on a vu les effets dramatiques cet été ("sic") vient en partie de ce que les français sont maintenus dans l'ignorance des choix et des objectifs du gouvernement en cette matière.

PRESSE — DANS LA PRESSE

(...) Le fait qu'aucun véritable débat national n'ait été engagé (...) a sans nul doute incité certains à la contestation, un phénomène que les sociologues analysent comme une réaction à une absence de dialogue.

(...) La contestation nucléaire, ayant atteint cette année des sommets, alors qu'on la considèrerait comme éteinte il y a dix huit mois à l'échelon le plus élevé de la nation.

(...) En dehors du nucléaire, il n'y a pas de variantes possibles (...). Vous pour-



quartiers: maisons de l'enfance , salles polyvalentes, mini-crèches etc ...

. Des espaces de jeux dans les cités HLM pour les enfants et les adultes.

. Des transports en commun plus fréquents, et pas toujours vers le centre, mais vers la zone industrielle de Carquefou la gare ...

ET LA GAUCHE ?

La nouvelle municipalité de gauche a choisi de faire du P.O.S Nord un exemple de sa nouvelle politique et des rapports qu'elle veut entretenir avec les habitants. Mais, au départ, elle n'était prête qu'à de légères modifications du P.O.S adopté par MAURICE et consorts . Devant la mobilisation, elle va plus loin , et accepte de remettre en cause globalement ce P.O.S, et propose d'en élaborer un autre, en tenant compte des aspirations des habitants. Un bus exposition va silloner les quartiers pour recueillir les observations des gens. Mais, une chose est sûre, la mairie n'ira que jusqu'où vont les habitants , et s'arrêtera peut être avant....

Aussi, la seule garantie est-elle bien celle de la mobilisation directe des habitants du quartier aussi bien sur les revendications que sur les formes d'actions à envisager.

«VOUS VOYEZ, ON DIALOGUE»

Une partie des gens s'interrogent sur la possibilité d'une éventuelle récupération de la mairie, pour les législatives en particulier de Bonduelle (MRG) , dans le style, vous voyez, on dialogue avec les habitants.

Mais, l'ensemble de l'action en cours est jugée favorablement

. Ce n'est pas l'aménagement partiel ,mais le refus du P.O.S Qui est maintenant accepté par la mairie

. Les habitants ont pu élaborer toute une série de revendications cohérentes pour Nantes Nord.

. L'action a uni tous les quartiers , alors que ceux-ci n'avaient jamais mené une action commune (cf l'action sur les impôts locaux où seuls un ou deux petits quartiers avaient bougé.

. Et enfin, les gens ont pu parler ensemble des aménagements de l'urbanisme , alors que c'est souvent réservé aux spécialistes.

Pour l'avenir, le problème est de dépasser le cadre strict du P.O.S afin de faire une réelle mobilisation des habitants des cités HLM , sur des revendications qui concernent les conditions de vie dans les quartiers , et qui sont déjà contenues dans le cahier de revendications

ENQUETE APL

ORVAULT:

LYCÉE
FANTÔ-
ME

À L'ACTION

Samedi 19 Novembre, vers 11 heures, 200 personnes environ ont assisté à la pose officielle d'un panneau de chantier peu commun... pour le Lycée Nord de Nantes sur la commune d'Orvault

Promis depuis près de 10 ans, ce lycée ne sort toujours pas de terre... en signe de protestation, les municipalités de St Herblain, Orvault, et Sautron sont passées à l'action en décidant la pose de ce panneau symbolique . (affaire qui fait curieusement penser au C.H.U Nord sur St Herblain.)

On notait la présence de nombreux élus de ST Herblain, et d'Orvault, et des associations de parents CORNEC

CORRESPONDANT APL

riez me répondre que chacun sait cela . Je rétorquerais que cela est loin d'être évident si j'en juge par l'argumentation utopique

ou fallacieuse que me présentent la très grosse majorité des contestataires, dans de nombreuses réunions publiques d'information que j'ai tenues (...)
SANS PAROLE

NANTES-NORD

DÉBATS et ACTIONS

autour du P.O.S.

Un Plan d'occupation est pour une fois dans la région l'occasion d'un large débat sur l'urbanisme. En effet le P.O.S de Nantes-Nord est fortement controversé. Les réunions d'information ont eu lieu une première fois devant plus de 100 personnes ; à cette réunion, avait été prise la décision de la tenue de toute une série de réunions de travail dans les 8 petits quartiers qui composent Nantes-Nord. Ces 8 réunions de travail ont permis d'élaborer toute une série de contre-propositions, qui ont été analysées en commun lors d'une A.G de tout le quartier qui a eu lieu le 18 Novembre, en présence de près de 200 personnes

QUI BOUGE ?

Les habitants les plus présents aux réunions organisées par le GANN et la CSCV ont été les petits propriétaires des maisons individuelles. Ceux-ci se sentent à priori concernés parce qu'ils ont "quelque chose à perdre" (destructions de maisons, jardins rognés, dégradation de l'environnement) dans l'aménagement destructeur. Par contre, les habitants des cités HLM, locataires de leur appartement, ne se sentent guère concernés par un plan d'occupation des sols. Quel rapport avec leur conditions de vie ?

En quoi cette action pourrait-elle changer quelque chose ? Ont-ils déjà quelque chose à dire sur l'organisation de leur vie quotidienne ?

Mais, cette opposition apparente n'est pas simple .

→ Parmi les propriétaires des maisons individuelles, les plus spoliés par la spéculation foncière, par les projets autoroutiers, par la construction de tours à proximité immédiate sont les ménages ouvriers, les petits retraités, alors qu'évidemment, on ne touche pas, et que l'on évite d'assez loin les lotissements de luxe.

→ Les revendications élaborées dans les réunions de quartier portent sur l'ensemble des conditions d'existence dans ces quartiers, et pas seulement sur les données du P.O.S

officiel.

UN PARADIS POUR QUI ?

Jusqu'à présent, Nantes-Nord a été un paradis:

- Pour y implanter des grandes écoles, facultés, et autres services de recherche à proximité de l'Erdre.
- Pour la traversée des grands axes routiers (Autoroute A11, B11, Rodeau Orvault Université, pénétrante Nord), sans rapport avec les besoins du quartier.
- Pour des " équipements " qui coûtent trop cher en ville (prison, cimetière....).
- Et dans les trous de cet urbanisme génial, on a posé des pâtés de HLM, coincés entre une racade, un échangeur, et une prison....

Le P.O.S se proposait de continuer dans le même sens, mais à la puissance x.

Les habitants ont alors dit unanimement NON au P.O.S en avançant les revendications suivantes:

- Refus total de la rocade Pont du Cens Rivièr qui finit de casser le quartier en 2, qui rase les HLM de la Boissière, qui bouffe des espaces verts.
- Arrêtez la B11, enterrez la A11, la route de la Chapelle ne doit pas devenir un grand axe, mais servir la desserte du Quartier.
- Les piétons et les cyclistes sont tous les jours victimes d'accidents, car, tout est fait pour la bagnole. Aussi, ils veulent à la sortie des écoles, des pistes cyclables, des chemins piétons, des passerelles sur la rocade.
- Plus une seule construction ! Les espaces non construits doivent rester en espaces libres à la disposition des enfants et des gens du quartier.
- Non aux cités dortoirs: des équipements adaptés aux besoins des gens à l'échelle des

BODIN :**à PERPÉTUITÉ...**

Michel Bodin, jeune vendéen de 27 ans, a vu trois fois la mort en face. Devant la cour d'assises de la Roche-sur-Yon, le 25 mars 77, ayant délibéré, 9 jurés le condamnaient à mort pour meurtre. Dans sa cellule de la prison de Nantes, le 1er novembre 77, enflamant son matelas, inhalant les vapeurs toxiques produites par la combustion de la mousse, Michel Bodin tentait d'en finir avec la vie. Conduit à l'hôpital - car les matons, ici, font

parfois leur travail - il devait s'en sortir. Mais la première fois que Bodin vit la mort sur son chemin, c'était la mort d'un autre, un soir d'automne où Michel assommait à coups de chaise, pour le voler, un vieil homme de 72 ans, Adrien Rocard. C'est pour ce meurtre, après la cassation pour vice de forme du premier jugement, que Bodin revient aujourd'hui devant une cour d'assises, celle de Nantes. L'enjeu, c'est la peine de mort. Badinter et Pollak ont plaidé pour tenter d'éviter une 4ème exécution en moins de deux ans.

à la fille de Pollak.

les faits

A l'époque, en Vendée, Michel Bodin sort de prison une fois de plus, à 27 ans. Il a besoin d'argent, il va un soir en chercher avec trois copines chez Adrien Rocard, un vieil homme qui lui en a déjà prêté et qui loge à l'écart du village.

Ils enivrent le vieux, mais Bodin s'ennivre aussi; ça tourne mal, Michel frappe Adrien à coups de chaise sur la tête; les filles s'enfuient, Bodin achève le vieux et emporte les 2 700 francs qu'il partage aussitôt avec ses 3 copines. Le lendemain, il aura eu le temps de s'acheter un pantalon et une paire de chaussures avant de se faire prendre le jour même par les gendarmes.

huit ans en H.P.

Cinquante quatre fugues à l'âge de 7 ans: le père, militaire de carrière, invalide à 100% de retour d'Indochine, alcoolique héréditaire et travaillant, en plus, chez un marchand de vin, bat la mère. Ils divorcent, elle ne vient pas au tribunal par peur d'être battue. Elle vient voir son fils une fois par an à l'hôpital psychiatrique de la Roche-sur-Yon où Michel Bodin, après un foyer de la DASS et l'école, (arrêtée à 13 ans), passe 8 ans: jusqu'à 21 ans, sans sorties le soir et sans dimanches. La mère vient le voir une fois par an, et parfois on la cache:

quand le père, qui s'est dit "prêt à tout placement pourvu qu'il ne soit pas onéreux", bat les chemins pour retrouver sa femme, et la rosse encore.

Michel Bodin, "comparable à un arbre qui n'a pas poussé droit, caractériel, sauvage, frustré", a dit l'instituteur de ses 11 ans. Majeur, il sort de l'hôpital. Il vit: le travail à la chaîne, à Paris, poubelles ramassées derrière le camion, à la Rochelle, ramonneur de cheminées à Avignon, nettoyage chez O. Nett, intérim. Entre-temps la prison: 8 fois pour vol. Le mariage, avec une femme connue en psychiatrie, invalide elle-même à 100%. Ils auront deux enfants. Et l'hôpital encore.

une JOURNÉE au tribunal

Paroles d'un président de Cour d'assises, face à Michel Bodin, dur: "Est-il fréquent de voir des malades qui prennent l'hôpital psychiatrique pour un hôtel?"

Badinter répondra en questionnant les trois experts, psychiatres et psychologues, pour qui Michel Bodin, "médiocre intellectuel, inadapté social, dangereux pour l'ordre, psychopathe peut-être", est responsable de ses actes, et doit les assumer. Ces experts ont déjà témoigné devant le Tribunal de La Roche-sur-Yon, qui condamnait Michel à mort en mars dernier: aucun d'entre eux, aucun, n'a simplement cherché à consulter le dossier médical de Bodin, hospitalisé 8 ans en psychiatrie à la Roche-sur-Yon. Personne ne

saura ce qui figure dans ce dossier: le directeur de l'hôpital écrit d'ailleurs au procureur, dans une lettre datée de novembre 1977, que le secret professionnel, après consultation de l'Ordre des médecins, lui interdit la communication de ce dossier.

C'est normal: les taches noires du test de Rorschach, et quelques entretiens en tête-à-tête, suffisent aux experts pour ouvrir à Michel Bodin, libre et "responsable", le chemin de la guillotine.

Le jeune procureur aux dents longues Pavie, en demandant l'application de la peine de mort aux jurés, s'affligeait de devoir la demander pour quelqu'un de son âge... A chacun sa carrière!

VERDICT : Bodin a été condamné à la prison à vie. Les jurés n'ont pas osé appliquer, une fois de plus, la peine de mort réclamée par le procureur.

Enquête APL

CONTRE UNE SOCIÉTÉ DE VIOLENCE

MICHEL BODIN va être rejugé. Condamné une première fois déjà à la peine capitale, va-t-on le laisser devenir le bouc émissaire d'une société qui l'a constamment rejeté?

FACE AUX PROBLEMES qu'elle secrète elle-même, notre société de violence ne propose que des solutions de rejets:

- Cités Transits...
- Assistances diverses...
- La prison... L'hôpital psychiatrique...
- LA PEINE DE MORT.

Nous disons NON à cette Hypocrisie.

Comité Vendéen

contre la peine de mort

Mieux vaut tard... ... pour K. Croissant

Mardi 29 novembre 1977, 18h30 à la Bourse du travail les syndicats, partis de gauche, organisations de magistrats, d'avocats et de défense des Droits de l'Homme, organisent un meeting de protestation à l'extradition de K. CROISSANT.

Rappelons que CROISSANT a été expulsé depuis 15 jours seulement. On parlera sans rire de "riposte immédiate et massive, aux intolérables abus du pouvoir".

Sur un regroupement d'inorganisés

BAADER ENSLINN et RASPE se suicident. CROISSANT est menacé d'extradition. Il faut aller à St Nazaire pour en entendre parler publiquement. CROISSANT ne sera pas extradé. Donc pas la peine de faire quelque chose, surtout à Nantes. Les parisiens sont là. Et on parle de décentralisation ! Ca commence peut-être dans la lutte aussi.

CROISSANT est extradé. Il faut attendre une semaine pour une manif (500 personnes pour l'extrême gauche, c'est pas si mal). Réunion à la Fac. On appelle aux partis de Gauche et Syndicats, pour le lendemain. Réunion avec ces derniers, on décide de remettre un papier à la presse le lundi. On pourrait causer en détail de tout ça mais ce n'est pas le propos. 500 personnes ça veut dire

que pas mal d'INORGANISES étaient présentes.

Il n'y avait que ceux-ci qui pouvaient faire quelque chose à temps. Mais il y a un problème : qui peut individuellement appeler à manifester ? ou à une action en ayant des chances certaines de se faire entendre ? Problème quotidien de l'inorganisé, les organisations ne les reconnaissant nulle part.

PROPOSITIONS

J'ai quelques idées sur un regroupement d'inorganisés (pas reconstruire une organisation) dans des cas ponctuels. Peut-être les organisations nantaises, manifesteront-elles quand BODIN sera décapité (procès 25 novembre à Nantes). Il sera trop tard pour lui...

Un réseau par lettre ou/et par téléphone pourrait regrouper rapidement les inorganisés (en deux jours). Je ne rentre pas dans les détails. J'en ai personnellement marre d'attendre toujours les organisations et par là les frustrations qui font le lot des inorganisés.

Si cela vous intéresse, écrire avec timbre pour la réponse :

"Réseau inorganisés"

A. P. L.

26 bis boulevard R. Schumann

44300 NANTES

On pourra peut-être envisager une réunion pour mettre en place quelque chose. Cela dépendra du nombre des réponses.

- un inorganisé -

ON VOUS CAUSE DE LA GRANDE MUETTE

La grande muette, c'est l'armée.

"La grande muette", c'est un montage audio-visuel accompagné de chansons :

- pour la partie "photos" : des dessins dûs à de grands artistes (Steinlein, Kupka, Jossot, Grandjouan, Juan Gris, Naudin, Delannoy, etc...) qui réunissent leur verve et leur talent dans "l'Assiette au beurre", revue satyrique du début du siècle.

- pour la partie "sonore", des textes, documents et musiques complètent et actualisent ces images.

- pour la partie "chansons", des plaintes de soldats aux chants de réfractaires, chansons anciennes et nouvelles illustrent la peine et les révoltes.

La grande muette, c'est l'armée des heures sombres des guerres aux manœuvres d'aujourd'hui, des camps militaires au commerce des armes, du virilisme à la psychiatrie militaire...

"La grande muette", c'est à la fois, un spectacle et une veillée d'information.

CONTACT : collectif "Tout va bien"
C. O. F. Rochard, 12 rue Léon Blum
44000 NANTES.

QUAND LE PANTALON KAKI DEPASSE SOUS LA BLOUSE BLANCHE... c'est l'anti-chambre du Tribunal Permanent des Forces Armées où le psychiatre militaire déguise toute révolte en maladie mentale.

"Quand le pantalon kaki dépasse sous la blouse blanche"... c'est un costume de malade mental qu'endossent en peu de temps les réfractaires au service militaire ou les soldats inculpés de désertion ou de délits mineurs.

"Quand le pantalon kaki dépasse sous la blouse blanche"... c'est le diagnostic systématique d'une nouvelle maladie : la maladie d'opposition.

"Quand le pantalon kaki dépasse sous la blouse blanche"... quand le refus est paranoïa, quand la révolte est hystérie, quand l'insupportable est normalité.

A partir d'expertises psychiatriques et de rapports de séances du T. P. F. A., nous avons bâti une suite de sketches tragi-comiques qui mettent en scène l'arbitraire et le dérisoire de cette psychiatrie et de son utilisation. (durée : 45 minutes)

CONTACT : "Collectif tout va bien" Fanch Rochard, 12 rue Léon Blum 44000 NANTES;

renvoyeurs de livrets militaires

Les cinq renvoyeurs de livrets de la région nantaise qui avaient été condamnés par le tribunal de NANTES et qui avaient fait appel, ont vu leurs peines aggravées parcequ'ils n'avaient pas manifesté de repentir. De 500Fr, leur amende passe à 800Fr et le tribunal les prive "des droits civils et de famille" qui leur restaient.

PEINES AUGMENTÉES D'APPEL

→ Ces deux spectacles réunis constituent 2 heures d'information sur l'armée et un point de départ à des débats.

Ces spectacles ont été créés pour permettre une contre information dans tous les lieux possibles : I.U.T., Lycées, M.J.C., Centre Social...

Pour tout contact : s'adresser au Collectif Tout Va Bien, 12 rue Léon Blum 44000 NANTES

Communiqué Paysans Travailleurs

TRAFIC DE BEURRE AU TRIBUNAL

■ Hier, se déroulait un important procès en cour d'Assise. Procès qui retient l'attention de l'opinion publique et mobilise la presse.

Dans le même temps, sous le même toit, mais dans la coulisse de la 3ème chambre, comparais-sait Messieurs Philippe Deschamp et 2 autres industriels du beurre pour : ● abus de confiance vis à vis de la C.E.E.

● double fraude commerciale, portant sur un détournement de destination et une substitution partielle de produit.

Ces litiges ont eu lieu en Aout 76 sur un marché de 1200 tonnes de beurre que la C.E.E. destinait à la Jordanie.

■ A 20h45, l'audience reprenait. Mr Philippe ayant a répondre d'infraction à la législation du travail et fraudes sur l'humidité et la poids su beurre sur une période de 1972 à 1976.

■ En janvier 1975, 2 000 tonnes de beurre destinées à l'exportation pour la GHANA et pour lesquelles une prime de 8 millions de francs actuels a été versée, n'ont jamais quitté le territoire de la C.E.E. Ou sont-elles passées ?

■ A cette époque, les paysans travailleurs de Loire Atlantique avaient rassemblé un certain nombre de renseignements et de documents qui ont servis à la constitution d'un dossier en

date de février 1975 et d'un tract.

■ Les 3 affaires qui sont passées hier à la 3ème chambre de 16h. à 22h., montrent le bien fondé de ce dossier qui est toujours d'une actualité récente. Nous publions ce dossier en précisant que rien nous laisse supposer la fin de ces trafics.

■ Dans le même temps, la taxe de co-responsabilité, doit se mettre en place : une taxe de plusieurs centimes par litre prise sur la paye du producteur pour assainir le marché, selon les dires des pouvoirs publics et des industriels.

■ Les P. T. et d'autres organisations paysannes, s'organisent pour que cette taxe ne soit pas appliquée et pour dénoncer les trafics de certains industriels du beurre et de coopératives laitières.

Ces trafics interrogent également les organisations de consommateurs.

Paysans Travailleurs
de
Loire Atlantique

AFFAIRE À SUIVRE...

Une enquête APP est prévue la semaine prochaine sur le trafiquant de BEURRE PHILIPPE

Radio Libre 44

Communiqué du Comité de Soutien -

A l'appel du collectif de la radio libre 44, a eu lieu une première réunion pour envisager la création d'un comité de soutien, ce qui suit est l'exposé des idées qui ont été développées dans cette réunion. Pourquoi créer un comité de soutien à RL 44? RL 44 existe, elle a déjà émis plusieurs fois, et plusieurs fois, été soumise à la répression par le brouillage. Cette répression est due aux lois sur le monopole de l'information qui permet au pouvoir et aux radios commerciales de dominer entièrement l'information sur toutes les ondes. Ces lois répriment le fait d'émettre, mais elles ne répriment pas le fait de faire des programmes. Dans ce cas, un comité de soutien est nécessaire, pour éviter la marginalisation auquel conduit le monopole.

Le collectif est aujourd'hui obligé d'être clandestin, et il ne faudrait pas que cela limite l'information qu'il pourrait diffuser. RL 44 se veut une radio au service des luttes populaires, et il nous semble important que l'ensemble de ceux qui luttent ainsi que des groupes qui les animent, participent à l'élaboration de ces émissions.

Enfin, le monopole de l'information est une arme au service du pouvoir actuel, et il nous faut mener une campagne contre le

monopole, pour le droit à une information contrôlée par les travailleurs.

Alors, que peut faire un comité de soutien? Premièrement, prendre en charge la solidarité financière. La radio, c'est aussi une technique pour lutter contre les moyens que les flics utilisent pour empêcher son expression. Il faut perfectionner la technique, cela coûte cher et nécessite une solidarité financière. Deuxièmement, il est possible de réaliser des enregistrements destinés à être émis soit en liaison avec les luttes au moment où elles se passent, soit en préparant des enquêtes sur des questions précises (lutte du Pellerin, problème du viol, etc). Troisièmement, il serait intéressant d'organiser des écoutes collectives qui permettent d'élargir l'audience de RL, et qui permettent de discuter du contenu des émissions. Quatrièmement, nous pourrions diffuser la cassette des émissions enregistrées, ce qui serait un moyen d'élargissement de la radio aujourd'hui, ainsi qu'un moyen de lutte au service des groupes et mouvements qui luttent sur tel ou tel terrain; enfin, nous pouvons organiser des campagnes d'affichage de soutien à RL 44 contre le monopole de l'information. Pour réaliser ces tâches, il est nécessaire que l'ensemble des personnes, des mouvements et des groupes, ainsi que des organisations qui sont partie-prenante des luttes populaires se mobilisent, et participent à la création du comité de soutien.

C'est pourquoi, nous appelons à une réunion de création du comité de soutien, qui aura lieu le 5 décembre à 20H30 à la Fraternité Protestante.

MONTAGE VIDEO

NOUS REFUSONS LE NUCLAIRE PAR TOUS LES MOYENS

Sur 6 semaines, l'enquête au Pellerin a été réalisée.

Pour tous les intéressés,

{ TEL . 76-26-33 local APL }
17h - 19h tous les jours }

APL - APL - APL - APL - APL

Compte rendu de la réunion publique du jeudi 24 sur l'APL : l'information sera donnée dans le prochain numéro.

interview

de Jean-Marc AYRAULT

conseiller général-maire de St Herblain

2e partie

A.P.L. : Peux-tu présenter la ville de St Herblain et ses habitants ?

R - Tout est important pour bien comprendre cette ville qui compte aujourd'hui 42 000 habitants. Il y a eu une progression démographique extrêmement rapide.

En 1945, 4 000 habitants. En 1968 15 000 habitants et à partir des années 60, la population a doublé. Il faut toujours avoir en tête pour comprendre St Herblain, la cadence effrénée de son développement : une population jeune qui arrive, un rythme de construction très rapide et des équipements qui ne suivent pas.....

C'est une ville morcellée, éparpillée. En 1945, c'était un gros bourg rural avec quelques fermes en zone rurale. La commune borde à la fois Nantes - Couéron - Indre.

Peu à peu, la ville de Nantes ne pouvait pas loger ses nouveaux habitants : ils sont allés vers la périphérie, en particulier vers l'ouest et donc à Saint Herblain.

Ainsi, le long de la frontière entre les deux villes, on a une ville entièrement neuve "Saint Herblain ville nouvelle" et puis, à quelques kilomètres, le bourg qui a eu une progression plus régulière (6 000 habitants).

C'est très grave, on a une ZUP très concentrée (à Bellevue), des quartiers plus anciens (comme la Crémetière) et le quartier du Sillon de Bretagne au nord ; il n'y a donc pas de centre, c'est une ville de quartiers.

Pour animer cette ville, il ne faut pas avoir l'illusion de créer un centre-ville, mais au contraire tout faire pour y animer les différents quartiers.

APL : Comment définir Saint Herblain, est-ce une ville dortoir ou une commune qui a des emplois et une vie propre ?

St Herblain ressemble à une commune dortoir et cela doit être ressenti par les habitants, dans leur vie quotidienne.

Sur le plan économique, pour nous qui avons la responsabilité de gérer la ville, ce n'est pas typiquement une ville

Cette semaine, l'APL publie la 2ème partie de l'interview de Jean-Marc AYRAULT. Il répond à nos questions sur l'urbanisme à St Herblain, sur la gestion municipale, les différentes prises de position de la municipalité d'Union de la Gauche, sur les projets en cours...

dortoir.

Il existe une zone industrielle de 6 000 emplois. Bien que ce ne soient pas forcément les Herblinois qui y travaillent.

Cela représente un apport de 60 % dans les ressources fiscales et ce n'est pas de trop pour faire face aux besoins énormes d'équipements.

Quand nous sommes arrivés, pendant la campagne électorale, il y a eu plusieurs problèmes :

D'abord, c'est celui de la vie quotidienne des gens. Ils en ont marre de vivre dans des zones concentrées.

Nantes Saint Herblain, c'est l'exemple type de l'urbanisme des années 60, où il fallait construire avant tout.

On s'est peu soucié de la qualité de la vie dont on parle partout aujourd'hui.

Il y a une prise de conscience très forte ici, dans la population qui ne veut plus vivre dans ces conditions.

La S. E. L. A. (Société d'Équipement de Loire-Atlantique) qui avait la responsabilité des travaux de la Z. U. P. n'avait pas terminé l'ensemble des opérations immobilières, notamment le terrain pour l'aventure.

Il restait ainsi plusieurs hectares à St Herblain prévus pour la construction et les habitants refusaient que cela continue : ils avaient besoin d'espaces verts, je dirais tout simplement, d'air.

Notre campagne électorale s'est beaucoup axée sur le thème : "Il faut arrêter les constructions dans la ZUP".

L'ancienne municipalité avait acquis des terrains pour construire et nous payons aujourd'hui les taxes de cet urbanisme.

Même si cela coûte cher (trois grands terrains plus deux petits ont été acquis par la commune à la SELA pour 800 000 000 d'A. F.) nous faisons l'effort pour que les habitants vivent un peu mieux, et disposent d'espaces verts et d'équipements. Nous achetons les terrains mais nous ne voulons pas décider tous seuls : aujourd'hui, une action est engagée

avec toutes les associations pour préparer l'aménagement de ces terrains (notamment pour le Centre Socio-culturel de la Bernardière - pour les espaces verts et de détente, des salles de crèches et de réunions...)

APL | Et au "Sillon de Bretagne" est-ce les memes problèmes ?

Nous nous sommes toujours opposés à cette construction, cette tour est écrasante - pas les appartements qui sont, en soi, plutôt bien.

Le Sillon c'est une grande concentration de 4 000 habitants qui passent tous par le meme point.

Les problèmes sociaux, la cohabitation travailleurs français / étrangers sont multipliés par la concentration de cette tour.

A l'origine, le "Home Atlantique" a voulu éviter toute ségrégation sociale, en prévoyant des équipements pour que toutes les catégories du salariat puissent y cohabiter (Cf. pour les célibataires, les immigrés, les handicapés etc...).

Beaucoup de gens ont alors mis leur espoir pour faire une réelle animation de la cité, halte garderie, crèches, équipements culturels.

On assiste aujourd'hui à une dégradation : beaucoup de militants étaient venus.

Maintenant ceux qui restent se comptent de la main ! Il y a eu une très grande déception, les gens en ont marre, la vie associative en est à son plus bas niveau, presque nulle.

J'étais personnellement très favorable à cette volonté de briser toute ségrégation ; les gens parlaient le Sillon acceptait encore plus facilement les immigrés, bien qu'à partir d'un certain pourcentage, cela pose des problèmes différents.

Ainsi, à l'Office publique d'H. L. M., quand une famille d'étrangers demande un appartement, on dit : "C'est pas possible" sachant qu'ils seront logés au Sillon par le Home Atlantique. Le risque c'est que le Sillon devienne un peu un ghetto.

APL | Cela correspond à une politique délibérée de l'O. P. d'HLM de différenciation des cités : Port Boyer pour les couches moyennes, vieillissement des cités ouvrières etc...

Oui, pourtant, le Home Atlantique

n'avait pas cette politique et c'est aussi l'ancienne municipalité qui a accepté le Sillon. Si j'avais été Maire à cette époque, j'aurais refusé le permis de construire, le préfet aussi est responsable et il faut dénoncer ça.

APL | Comment la municipalité permet-elle à la population de prendre en main l'aménagement urbain ?

D'abord les projets sont toujours discutés avec les habitants, dans le cadre des commissions extra-municipales ouvertes à tous.

Ainsi pour la Z. A. C. de Preux, on en a discuté et dans les réunions du conseil municipal, on a fait des interruptions de séance pour donner la parole aux gens qui étaient là.

Cela est général pour l'animation de l'enfance, le socio-culturel, le troisième âge, on a créé des commissions extra-municipales.

Les offices c'est une véritable participation d'une partie de la population à la gestion de la cité.

Ainsi, sur le plan scolaire, on a créé une Caisse des Ecoles qui permet de gérer avec les parents et les enseignants, une cantine scolaire, faire des classes de mer, de neige et éventuellement des colonies de vacances.

le conflit autour du C.H.U.-NORD

APL | Toujours à propos de l'aménagement urbain, une question est au centre du débat, c'est celle de l'implantation du CHU - Nord, peux-tu nous faire le point ?

Le CHU fait partie d'une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) qui comprend également un Centre de Transfusion sanguine, un terrain pour Jeunesse et Sports, et une zone d'habitation.

Cette ZAC a été concédée à la SELA.

La SELA est une société d'économie mixte dans laquelle sont représentées, le département, la chambre de commerce et les collectivités locales qui sont majoritaires.

La SELA a acheté les terrains, contracté des emprunts, mais seul le CHU a racheté son terrain.

Mais le CHU n'est pas pour demain. Comme à chaque élection, Mme Veil est descendue à Saint Herblain et a promis l'inscription de l'opération

au budget 1979. Elle a affirmé que les crédits d'étude étaient dégagés. Mais sera-t-elle encore ministre en 1979 ?

Or, l'ancienne municipalité a accordé sa garantie à la SELA pour ses emprunts. Aujourd'hui, cette société a un trou de 130 millions d'A. F. et l'Etat se retourne sur la municipalité. Pour l'instant, nous ne payons pas. Pour éponger cette garantie, la SELA nous propose de commencer la construction de la zone d'habitation. Nous ne pouvons accepter, car cela voudrait dire : payer les équipements nécessaires, soit environ 10 milliards d'A. F.

Le conseil municipal a pris une position très ferme : tant que le CHU ne se construit pas, pas de logements. Pour améliorer la vie quotidienne, il nous faut avoir la maîtrise totale de la construction, et limiter les investissements.

Pour que les habitants se sentent appartenir à la même commune, il faut des écoles, des équipements, et non pas une urbanisation sauvage.

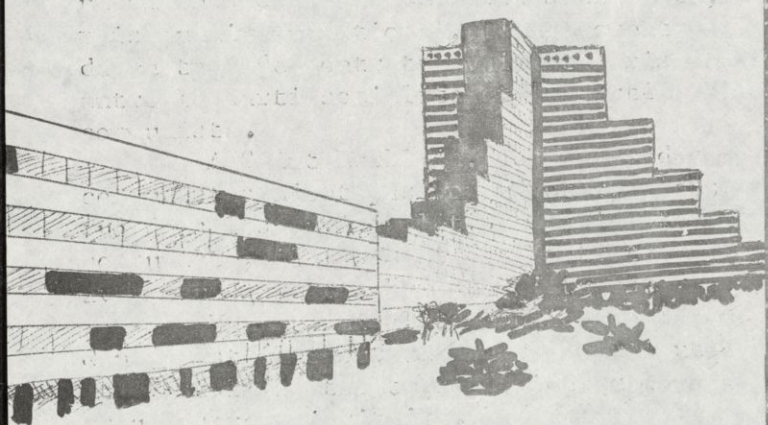
APL Pour l'aménagement urbain de St Herblain, la municipalité a fait appel à un bureau d'études. URBA-CONSEIL, de quoi s'agit-il ?

Nous avons passé un contrat avec la société "Urba-conseil" qui doit nous permettre de connaître la situation exacte de la ville, son endettement et nos possibilités pour informer la population.

Lorsqu'on a besoin d'un bureau d'études, on lance généralement un appel d'offre, et c'est le moins cher qui emporte le marché.

Nous préférons choisir un bureau d'études proche de nos idées ; c'est le cas pour URBA conseil, qui travaille déjà avec les municipalités de gauche : Rezé, Nantes, St Herblain, Couéron.

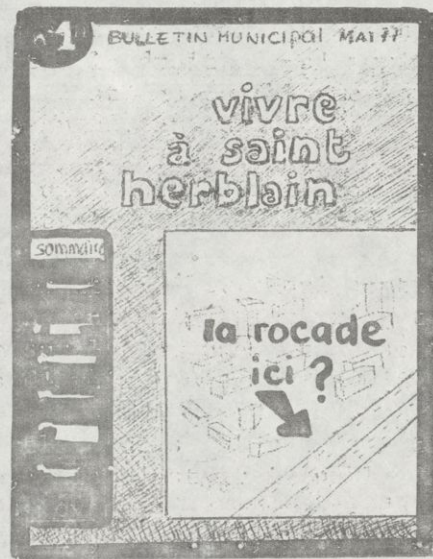
Pour nous, c'est un moyen de gagner du temps. T...



APL | Quelle information dans la commune ? Quel bulletin municipal ?

Sous l'ancienne municipalité, le bulletin municipal était réduit à une simple feuille ronéotée. La première initiative que nous avons prise est la parution d'un bulletin qui ne comporte pas seulement des compte-rendus de conseils municipaux, mais aussi les positions de soutien de la municipalité aux travailleurs en lutte, une tribune libre pour les associations.

A la première parution, les gens n'étaient pas vraiment motivés pour le bulletin. Nous n'avions presque rien reçu. Mais maintenant, c'est parti, et le bulletin municipal est le plus lu sur la commune.



APL | Comment concevoir le rôle de maire dans une municipalité de gauche ?

Le maire est d'abord un animateur qui donne sa cohérence à l'action de la municipalité ; il est le "permanent", mais son travail est partagé entre des commissions municipales et extra-municipales qui s'occupent chacune d'un secteur particulier.

Des conseillers subdélégués ont chacun une responsabilité particulière.

Le maire est membre de toutes les commissions mais elles tournent sans lui. Quand il y a une décision importante ou un projet élaboré, il fait le point avec la commission. Il faut bien qu'il y ait quelqu'un pour coordonner l'action. C'est le maire qui est responsable.

• la municipalité face au personnel municipal.

APL A Saint Herblain comme à Nantes, l'arrivée de personnel vacataire avec l'équipe élu a provoqué des réactions syndicales. Qu'en penses-tu ?

Les organisations syndicales sont indépendantes des partis politiques mais nous sommes bien sur plus proches d'eux que les partis de droite.

A Saint Herblain, nous avons tout fait pour changer le climat. Sous l'ancienne municipalité, les rencontres avec les organisations se passaient en dehors du temps de travail, comme si moins de travail allait être fourni.

Maintenant, c'est pendant le temps de travail, et nous avons accordé la garantie du droit de réunion, d'activité syndicale, l'heure mensuelle d'information, le tout sans aucun problème.

Quand Chauty est arrivé à la mairie de Saint Herblain, il n'y avait que huit employés municipaux.

Aujourd'hui, il y en a 400.

Même s'il n'a pas contrôlé l'embauche, l'encadrement reste sous son influence, et certains nous sont hostiles.

Dans certaines nouvelles municipalités de gauche, on embauche des personnes que l'on connaît, comme contractuels : attachés de cabinet etc..

Or, par la voie normale, statutaire, les gens sont engagés sur concours interne et la municipalité doit travailler avec des gens qui lui sont parfois hostiles.

Il faut limiter ces embauches hors-statut qui brisent l'avancement du personnel communal, si nous voulons travailler en confiance dans les mairies.

Il faut aussi que les personnels communaux fassent des efforts pour travailler avec nous. Certains disent : "ce n'est pas possible de faire ceci, car les problèmes techniques l'empêchent" et cela cache une attitude d'hostilité. Il ne faut pas aller trop loin, comme ça se passe ailleurs.

A Nantes, la municipalité a embauché beaucoup de personnel hors-statut, aussi bien les socialistes que les communistes ; et les syndicats ont réagi.

• plus de subventions pour l'école privée.

APL On va passer maintenant à d'autres aspects du débat politique : la question scolaire : la prise de position des conseillers PS de refuser le renouvellement des subventions accordées à l'enseignement privé a fait couler beaucoup d'encre. Le PC, lui, s'est abstenu sur une question qui pourtant tient à cœur aux nombreux enseignants laïcards qu'il compte dans ses rangs. Peux-tu nous faire le point aujourd'hui sur ce débat, six mois après ?

Je crois qu'on a beaucoup dramatisé sur ce problème. Ce n'est pas aujourd'hui que les socialistes ont des positions claires sur la laïcité.

Dans le département, les municipalités de Bouguenais, Rezé, Saint Nazaire n'ont jamais versés de fonds à l'enseignement privé.

Dans notre programme municipal local, on pouvait lire : "La municipalité de gauche (...) s'attachera à développer l'Ecole publique laïque ouverte à tous, en lui donnant les moyens nécessaires à son fonctionnement, ce qui entraînera la suppression des subventions facultatives dont bénéficie l'enseignement privé patronal et confessionnel".

La municipalité a subventionné une école privée de 300 enfants et 6 000 enfants dans l'enseignement public. La mairie avait fait un choix. De plus, elle subventionnait les écoles privées de Nantes (jusqu'à 50 km au-delà) que fréquentaient les enfants de Saint Herblain (Ecole technique, Jeanne Bernard ...)

Nous sommes pour la nationalisation de l'enseignement. Il faut la préparer dans les meilleures conditions : le contrat d'association la prépare mieux que le contrat simple qui laisse toute liberté à l'employeur - la direction diocésaine -

Ce contrat d'association donne aussi davantage de garanties aux enseignants qui ne dépendent plus seulement du directeur d'école mais du rectorat.

J'ai rencontré, avant la discussion, les organismes privés : ils ont refusé le contrat d'association. Lors de leurs manifestations, ils sont allés rendre compte de notre rencontre aux

manifestants, qui la plupart, venaient de Nantes, en disant que c'était deux conceptions de la société qui s'affrontaient. Le choix était clair.

Pourquoi le vote a-t-il eu lieu en juin, très peu de temps avant le congrès de Nantes ?

Certains ont dit que c'était exprès. Il se trouvait que si nous ne dénoncions pas pas la convention avant le 15 juin, elle était reconduite pendant un an. A partir du moment où l'on s'engage devant les électeurs à supprimer cette subvention, il faut tenir cet engagement.

Ce qui nous a vraiment étonné, c'est l'attitude de nos camarades communistes qui se sont abstenus au vote.

Quand nous étions dans l'opposition municipale, et que la municipalité votait et augmentait les crédits pour l'enseignement privé, les communistes protestaient.

Dans certaines communes rurales où les militants communistes sont plus

libres, ils ont voté avec les socialistes selon leur tradition et selon leur coeur.

Même à Saint Jean de Boiseau, ils ont eu une position plus dure. On n'obtient pas des voix en faisant la course aux idées des autres, mais par la rigueur de la pensée et de la clarté des idées.

C'est en tenant toujours la même ligne qu'on arrive à convaincre nos adversaires. Les militants de l'enseignement privé CFDT sont d'accord avec nous, même s'ils n'ont pas tout à fait la même façon de travailler, en syndicalistes.

Il faut souligner que nous avons laissé la possibilité aux écoles privées de s'intégrer dans le planning scolaire : la disposition de la piscine, des transports scolaires.

Nous avons fait des efforts pour ne pas léser les enfants.

Le parti socialiste avait été clair. En ce qui concerne les équipements sportifs et culturels, toutes les écoles doivent pouvoir y accéder.

- enquête A. P. L. -

- Mettre en place une information sur l'aménagement en dehors des démagogies électorales.

- trouver des éléments pour mieux comprendre comment poussent "nos" villes et déperrissent "nos" campagnes.

- partager des expériences de luttes (quartiers, loyers, charges, expulsions...) autour des films officiels ou militants.

CINÉ-CLUB AMÉNAGEMENT

"LA RENTE FONCIÈRE"

montage audio visuel du C.E.R.A.

Où les conséquences de la spéculation sur les terrains sur la vie quotidienne.

Au local du collectif, 26 bis boulevard Robert Schumann 44300 NANTES

A 17 HEURES ET 20 H 30 LE SAMEDI 3

DECEMBRE.

un trimestre : 12 n° : 20 F. soutien : 30 F.
un semestre : 24 n° : 40 F. soutien : 60 F.
un an ; 48 n° : 80 F. soutien : 100 F.

NOM.....PRENOM.....
ADRESSE.....

Conditions spéciales d'essai :

3 numéros gratuits - 10 numéros : 10 F.

NOM.....PRENOM.....
ADRESSE.....

abonnement

abonnement